

VOX MILO RÈGLEMENT DU FESTIVAL



La Web TV nationale des jeunes
des Missions Locales



Pour toute demande d'information :
contact@voxmilo.tv

Avec le soutien de :



Fondation





ORGANISATION ET OBJETS DU FESTIVAL

Préambule

VOX MILO Festival est un festival de films à caractère citoyen réalisés par des jeunes accompagnés par des Missions Locales.

La sélection officielle des films est basée sur des productions originales, ayant du sens, couvrant des sujets de société et s'inscrivant dans la ligne éditoriale de VOX MILO. Si la qualité technique des films a une importance dans cette sélection, notamment la qualité de l'image et la prise de son, elle ne constitue pas en revanche un critère prioritaire.

Dates et lieu

Le VOX MILO Festival aura lieu du lundi 18 mars 2019 (fin de journée) au jeudi 21 mars 2019 aux Iles de Lérins (Cannes). La cérémonie de remise des prix se déroulera le jeudi 21 mars 2018 matin.

Objectif

L'objectif du VOX MILO Festival est de promouvoir et valoriser les travaux cinématographiques réalisés par les jeunes de 16 à 25 ans, suivis dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle par les Missions Locales participantes.

Lors de ce festival, des ateliers permettront aux jeunes de développer des compétences audiovisuelles et d'échanger sur la web TV VOX MILO.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le VOX MILO Festival est ouvert à toutes les Missions Locales de France (Métropole et Outre-Mer), sous réserve de l'acceptation du présent règlement.
- L'envoi des films pour le festival est gratuit.
- Les films présentés doivent respecter la ligne éditoriale présentée dans ce document. (Voir site voxmilo.tv) Tous les supports peuvent être utilisés pour concourir à la présélection du festival, y compris les pockets films (films réalisés avec smartphone). Les auteurs peuvent faire concourir plusieurs réalisations.
- L'organisateur du VOX MILO Festival se réserve le droit de limiter le nombre de films sélectionnés.



MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ENVOI DE FILMS

L'inscription (formulaire d'inscription à compléter en ligne) et l'envoi des films doivent se faire au plus tard le **fin janvier 2019**.

L'inscription et l'envoi des films s'effectuent en ligne par le biais d'un formulaire rempli par la direction de la Mission Locale participante (faisant office de garantie des informations fournies) : formulaire disponible sur [www.voxmilo.tv/Envoyez vos films/Formulaires d'envoi](http://www.voxmilo.tv/Envoyez_vos_films/Formulaires_d'envoi)

L'inscription sera définitivement validée après l'avis favorable des membres du comité de pilotage du festival.

Une confirmation de réception sera adressée à l'expéditeur par e-mail.



SÉLECTION ET PROGRAMMATION

Conditions relatives à la sélection des films

Seront automatiquement éliminées les productions ne répondant pas aux critères d'éligibilité du festival et au présent règlement.

Le comité de présélection visionnera l'ensemble des productions. Il informera les réalisateurs et les responsables de la Mission Locale (personne contact ayant inscrit le film au concours) de la sélection officielle et finale avant le 11 février 2019. Cette présélection sera ensuite soumise au jury final.

Conditions relatives aux films et scénarios retenus

Les réalisateurs des films sélectionnés pour la compétition officielle seront conviés à venir présenter leur film durant le festival. Au moins un des jeunes réalisateurs de chaque film sélectionné devra être présent lors du VOX MILO festival aux Iles de Lérins à Cannes.

Le ou les jeunes devront être impérativement accompagnés d'un ou d'une professionnel-le de sa Mission Locale.

Les professionnels des Missions Locales lauréates seront conviés à une réunion préparatoire au festival. Leur participation est obligatoire.

INFORMATION SUR LA PRISE EN CHARGE DES COÛTS RELATIFS À LA PARTICIPATION DES JEUNES ET DES PROFESSIONNELS

- Le VOX MILO festival prend en charge directement les dépenses pour les Iles de Lérins : hébergement, restauration et transport bateau depuis Cannes pour l'ensemble des participants qui n'ont rien à régler (Jeunes et professionnels), dans la limite de 80 participants au total.
- Les frais engagés hors des Iles de Lérins (restauration et autres du 18 mars journée avant l'arrivée sur les îles de Lérins et le 21 mars 2019 midi et fin de journée) restent à la charge des Missions Locales participantes.

Condition relative à l'exploitation

La Mission Locale participante autorise l'UNML et les membres du comité de pilotage, sans contrepartie et à titre gratuit, le droit de reproduction des photographies ou les images de leur film pour diffusion sur différents supports, dans les publications du VOX MILO festival, dans la presse, sur les antennes de télévision et sur Internet.

Composition du jury

Le jury de présélection sera composé des membres suivants :

- UNML
- ARML Corse
- Missions Locales à l'initiative du projet (Cannes, La Réunion Sud, Salon de Provence, Toulon)
- Jeunes lauréats de l'année précédente

Le jury final sera composé de professionnels de l'audiovisuel et du cinéma ainsi que de jeunes. **La composition du jury sera communiquée fin février 2019.**

Les Prix

Les films pré-sélectionnés peuvent concourir pour (voir la ligne éditoriale de Vox Milo) :

- Le prix spécial du jury
- Le prix dans la catégorie « A nous de jouer »
- Le prix dans la catégorie « Chacun sa route, chacun son chemin »
- Le prix dans la catégorie « Coup de poing, coup de cœur »
- Le prix dans la catégorie « Fiction »
- Le prix dans la catégorie « Scénario »

Les organisateurs du VOX MILO Festival se réservent le droit d'ouvrir d'autres prix.
La remise des prix aura lieu le Jeudi 21 Mars 2019 (matinée) à la MJC Picaud à Cannes.

RESPONSABILITÉ

Responsabilité des participants

La Mission Locale participante doit s'assurer de l'accord de la personne ou des personnes filmées, ou de ses parents ou tuteur légal s'il s'agit d'un mineur et s'engagent à être en règle avec les droits d'utilisation des musiques et fonds sonores (cf. exemple de sites internet permettant d'utiliser une musique libre de droits en annexe). Elle doit aussi s'assurer d'avoir les accords nécessaires pour filmer dans un lieu public et/ou privé. En conséquence, les organisateurs du VOX MILO festival ne sauront encourir une quelconque responsabilité en cas de revendication formulée par une tierce personne ; la Mission Locale participante s'engageant à prendre en charge toute éventuelle condamnation résultant de l'utilisation, à quelque titre que ce soit, de l'œuvre qu'elle a transmise dans le cadre du festival comme étant sa propre création. (cf. modèle d'autorisation de droit à l'image en annexe)

Responsabilité des organisateurs

En cas de problème majeur indépendant de sa volonté, l'organisation du VOX MILO festival se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation.

ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

Les participants s'engagent sur l'honneur sur l'exactitude des renseignements communiqués pour ce festival.

La participation au VOX MILO Festival implique l'adhésion pleine et entière au présent règlement et aux décisions relatives à l'événement, qui seront définitives et exécutoires.

Le présent règlement s'applique à l'ensemble du Festival.

Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

INFORMATION

Pour toute information concernant le VOX MILO Festival : contact@voxmilo.tv

ANNEXE 1 - EXEMPLES DE SITES DE MUSIQUES LIBRES DE DROITS

Dig CC Mixer

Dig CC Mixer est un moteur de recherche de musiques libres de droits. Vous pouvez choisir de filtrer uniquement les musiques et chansons pour un usage commercial. La plupart des musiques sont gratuites, mais certaines vous coûteront une trentaine de dollars. Le site offre un catalogue très complet, même si trouver LA musique parfaite peut parfois prendre beaucoup de temps.

CC Trax

Comme son nom l'indique, CC Trax ne propose que des sons en Creative Commons. Vous pouvez choisir de les filtrer selon les types de licence afin, par exemple, de ne sélectionner que des pistes que vous utiliserez commercialement. Le site est clair et classe les musiques par genre.

Audionautix

Plus pauvre que ses concurrents, Audionautix présente l'avantage de proposer des sons entièrement libres. Vous n'avez pas à les créditer, et vous pouvez les utiliser pour n'importe quel usage.

BenSound

BenSound est un service de musiques libres ou sous licence. Les musiques libres sont utilisables sur les supports YouTube, Vimeo et autres animations. Vous pouvez aussi les utiliser pour de la publicité web ou cinéma. Le catalogue n'est pas très étoffé, mais a le mérite d'être gratuit.

MusOpen

Autant vous prévenir de suite, MusOpen est entièrement dédié à la musique classique. La plupart des artistes présents dans son catalogue sont donc morts depuis longtemps, ce qui explique aussi pourquoi il est possible de télécharger leurs titres sans avoir à déboursier le moindre centime d'euros. Notons d'ailleurs que le catalogue du service semble assez complet et qu'il est également possible de trouver des partitions à télécharger. Idéal pour les musiciens en herbe ou pour ceux souhaitant parfaire leur art.

MusicScreen

Un site qui ne paye pas de mine au premier abord mais qui propose de nombreuses pistes de nature et de genre différents. D'entrée de jeu, l'internaute est ainsi invité à choisir un style (jazz, electro, ambiances, ethnique, etc), ce qui lui permet finalement de trouver assez facilement chaussure à son pied. En revanche, si vous êtes libres d'utiliser ces pistes dans vos films et dans vos projets audiovisuels, sachez qu'il est impératif de créditer leur auteur. En outre, avec chaque piste, vous trouverez un document au format PDF dans lequel se trouve l'adresse du fichier non compressé.

YouTube

Site comprenant également de la musique libre de de droits, pensez à bien regarder dans la description afin de connaître les conditions demandées pour utiliser la musique. Vous retrouverez aussi des bruitages.

Liens : <https://www.youtube.com/user/ActaMusic>

<https://www.youtube.com/audiolibrary/music> (il faut être connecté su YouTube)

sound-fishing

Site où vous retrouverez de nombreux bruitages !

Enfin si vous avez des doutes n'hésitez pas à aller sur le site de la SACEM afin de vérifier si la musique est bien libre de droits.

ANNEXE 2 - AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Autorise la Mission Locale à utiliser et à diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies, ou des films me représentant, ainsi qu'à exploiter ces images, en partie ou en totalité, à des fins d'enseignement et de recherche, culturel ou scientifique

Les images susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur différents supports, ainsi que sur divers sites internet.

Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des œuvres ne devront pas porter atteinte à ma réputation, à ma vie privée et à mon intégrité.

Fait à _____, le _____

Signature



La Web TV nationale des jeunes des Missions Locales

contact@voxmilo.tv

Avec le soutien de :



Fondation

